

ACTE D'ENGAGEMENT¹

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché public.

Le formulaire ATTRI1 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché public avec le titulaire pressenti.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de groupement d'entreprises, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses articles L. 1110-1, et R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12, R. 2162-13 à R. 2162-14 et R. 2162-15 à R. 2162-21 (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que R. 23612-1 à R. 2362-6, R. 2362-7, R. 2362-8, R. 2362-9 à R. 2362-12, et R. 2362-13 à R. 2362-18 (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Objet de l'acte d'engagement

Objet du marché public

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante. Toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par le présent acte d'engagement.)

Contrôles techniques obligatoires 2020 pour des collèges et des lycées de l'Essonne.

Cet acte d'engagement correspond :
(Cocher les cases correspondantes.)

1. à l'ensemble du marché public (en cas de non allotissement) ;
 au lot n°..... ou aux lots n°..... du marché public (en cas d'allotissement) ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)
2. à l'offre de base ;
 à la variante suivante :
3. avec les prestations supplémentaires suivantes :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

- CCAP n°.....
 CCAG :.....
 CCTP n°.....
 Autres :CCP.....

et conformément à leurs clauses,

- le signataire Eric VIRLOGEUX, Directeur Animation des ventes IDF

- s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

- engage la société APAVE PARISIENNE SAS sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

Apave Parisienne SAS

Siège Social : 17 rue Salneuve – 75854 PARIS CEDEX 17

Adresse électronique : mp-inspection.paris@apave.com

Tél. : 01.40.54.58.00. – Fax : 01.40.54.58.88. – N°SIRET : .393 168 273 00026

- l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

- aux prix indiqués ci-dessous ;

- Taux de la TVA :

- Montant hors taxes² :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :
.....

Montant hors taxes arrêté en lettres à :
.....

- Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :
.....

Montant TTC arrêté en lettres à :
.....

OU

- aux prix indiqués ci-dessous ou dans l'annexe financière jointe au présent document.

² Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations
(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire : BNP PARIBAS

Numéro de compte : 30004 00793 00025027630 50

B4 - Avance *(article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique)*

Je renonce au bénéfice de l'avance : Non Oui
(Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché public

La durée d'exécution du marché public est demois ou jours à compter de :
(Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché public ;
- la date de notification de l'ordre de service ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché public est reconductible : Non Oui
(Cocher la case correspondante.)

- Si oui, préciser :
- Nombre des reconductions :2.....
 - Durée des reconductions :1.....

C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas de groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTR12.

C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Eric VIRLOGEUX Directeur Animation des Ventes IDF	A Paris, 28 janvier 2020	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R. 2142-23 ou article R. 2342-12 du code de la commande publique) :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.
(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D. Identification et signature de l'acheteur

☐ Désignation de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

Lycée des Métiers Jean Perrin

Groupement de Services des EPLE de l'Essonne

Représentant : Madame ESKENAZI Provisseure

26 rue Léontine Sohier – BP 362 91163 LONGJUMEAU Cedex

Tel : 01 69 09 19 73

Fax : 01 64 48 00 67

Courriel : int.0910715h@ac-versailles.fr

☐ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'acheteur qu'il représente.)

Madame ESKENAZI Provisseure

☐ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances)
(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire
(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

■ Imputation budgétaire

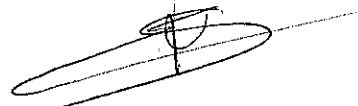
Pour l'État et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A: Lagjineau....., 18/06/2020

Signature

(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché public)



LYCÉE DES MÉTIERS J. PERRIN
26 rue Léontine Sohier - B.P. 362
91163 LONGJUMEAU CEDEX
Tél. 01 69 09 19 73 - Fax 01 64 54 02 31
N° 0910715 H



FICHE D'INFORMATION

Raison Sociale : APAVE PARISIENNE SAS
Adresse du siège : 17 Rue Salneuve
75854 PARIS CEDEX 17
Téléphone standard : (33) 1.40.54.58.00
Fax général : (33) 1.40.54.58.88

SIREN : 393 168 273
SIRET du siège : 393 168 273 00026
TVA Intracommunautaire : FR60 393 168 273
Code NAF : 7120B
Déclaration d'activité centre de formation : 11.75.45689.75

COMPTABILITE CLIENT / POLE RECOUVREMENT

Pour l'envoi de vos règlements et lettres de règlement :


Raison Sociale : APAVE PARISIENNE SAS
Adresse du siège : 17 Rue Salneuve
75854 PARIS CEDEX 17

Comptabilité Client (relevé de compte, avis de règlement, duplicata de facture) :

Téléphone : 01.40.54.57.79 / 01.40.54.46.69 / 01.40.54.46.68 / 01.40.54.46.12
Mail : compta-client.paris@apave.com

Pole recouvrement (litige à déclarer, suivi des dossiers relancés)

Téléphone : 01.40.54.57.22 / 01.40.54.57.64 / 01.40.54.56.73
Mail : recouvrement.paris@apave.com

	Relevé d'Identité Bancaire
	IBAN
Cadre réservé au destinataire du relevé	
Titulaire du compte	
APAVE PARISIENNE SAS	
Domiciliation	
PARIS ETOILE ENTREPRISES (00813)	
RIB : 30004 00783 00025027630 50	
IBAN : FR76 3000 4007 8300 0250 2763 050	
BIC : BNPAFRPPPGA	

Groupement de commandes des EPLE de l'Essonne
Lycée des métiers Jean Perrin 91160 LONGJUMEAU

Annexe IIA à l'acte d'engagement
TABLEAU RECAPITULATIF DU COUT ANUEL DES CONTRÔLES PAR ETABLISSEMENT

Marché "Contrôles techniques obligatoires 2020 dans des EPLE de l'Essonne"

N°	Etablissements	VILLE	Contrôle Electricité	Contrôle installations de gaz	Appareils de levages	Contrôle Ascenseurs et monte charge	Systèmes de Sécurité Incendie	Systèmes de désenfumage	Contrôle Portails Automatisés	Contrôles aux rejets atmosphériques	Contrôle des systèmes de climatisation	Contrôle continue radiodétection	Contrôles des équipements de travail	Lignes de vie	Installations sportives
46	Collège A. CAMUS	91130 RLS ORANGIS	450,00 €	70,00 €	0,00 €	190,00 €	280,00 €	105,00 €	60,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
47	Collège Jean LURCAT	91130 RLS ORANGIS	257,00 €	70,00 €	0,00 €	380,00 €	280,00 €	105,00 €	30,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
48	Collège Du Pont de Bois	91530 SAINT CHERON	990,00 €	70,00 €	0,00 €	0,00 €	320,00 €	105,00 €	30,00 €	0,00 €	220,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
49	Collège N. BOUTEAU	91240 SAINT MICHEL S/ORGE	688,00 €	70,00 €	50,00 €	190,00 €	280,00 €	105,00 €	90,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
50	Collège Jean MOULIN	91240 SAINT MICHEL S/ORGE	370,00 €	70,00 €	0,00 €	95,00 €	280,00 €	105,00 €	60,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
51	Collège Camille CLAUDEL	91280 SAINT PIERRE DU PERRAY	325,00 €	70,00 €	0,00 €	95,00 €	280,00 €	105,00 €	30,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70,00 €
52	Collège Paul ELUARD	91700 STE GENEVIEVE DES BOIS	450,00 €	70,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	105,00 €	30,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
53	Collège Paul BERT	91600 SAVIGNY SUR ORGE	200,00 €	70,00 €	0,00 €	0,00 €	280,00 €	105,00 €	30,00 €	120,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70,00 €
54	Collège LES GATINES	91600 SAVIGNY SUR ORGE	720,00 €	70,00 €	0,00 €	95,00 €	320,00 €	105,00 €	30,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
55	Collège L'ERMITAGE	91450 SOLSY SUR SEINE	990,00 €	70,00 €	50,00 €	95,00 €	320,00 €	105,00 €	30,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70,00 €	0,00 €	0,00 €
56	Collège Jean MOULIN	91370 VERRIERES LE BUTSON	540,00 €	70,00 €	0,00 €	95,00 €	280,00 €	105,00 €	60,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
57	Collège Paul ELUARD	91270 VIGNEUX	990,00 €	70,00 €	0,00 €	95,00 €	320,00 €	105,00 €	90,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70,00 €
58	Collège Olivier DE SERRES	91170 VIRY CHATILLON	225,00 €	70,00 €	0,00 €	190,00 €	280,00 €	105,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
59	Collège Les SABLONS	91170 VIRY CHATILLON	620,00 €	70,00 €	0,00 €	285,00 €	280,00 €	105,00 €	30,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70,00 €
60	Collège Guillaume BUDE	91330 YERRES	990,00 €	70,00 €	50,00 €	285,00 €	320,00 €	105,00 €	30,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	35,00 €	0,00 €
61	EREA Jean ISOARD	91230 MONTGERON	200,00 €	70,00 €	0,00 €	95,00 €	280,00 €	105,00 €	60,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70,00 €	90,00 €
62	EREA OLLAINVILLE	91340 OLLAINVILLE	578,00 €	70,00 €	100,00 €	190,00 €	280,00 €	105,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	220,00 €	70,00 €	0,00 €	0,00 €
63	LP Château des Coudrates	91450 ETIOLLES	290,00 €	70,00 €	0,00 €	95,00 €	280,00 €	105,00 €	30,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
64	LP JEAN MONNET	91260 JUVISY S/ORGE	398,00 €	70,00 €	0,00 €	190,00 €	280,00 €	105,00 €	90,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70,00 €	0,00 €
65	LP Jean PERRIN	91163 LONGJUMEAU	450,00 €	70,00 €	100,00 €	190,00 €	280,00 €	105,00 €	90,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	105,00 €	70,00 €	0,00 €
66	LP Gustave EIFFEL	91300 MASSY	325,00 €	70,00 €	50,00 €	190,00 €	280,00 €	105,00 €	120,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70,00 €	70,00 €
67	LP André-Marie AMPERE	91390 MORSAING SUR ORGE	552,00 €	70,00 €	50,00 €	95,00 €	280,00 €	105,00 €	30,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	35,00 €	35,00 €	0,00 €

Annexe IIA à l'acte d'engagement **Annexe IIA à l'acte d'engagement** **Annexe IIA à l'acte d'engagement**
Groupement de commandes des EPLE de l'Essonne **Marché "Contrôles techniques obligatoires 2020 dans des EPLE de l'Essonne"** **Marché "Contrôles techniques obligatoires 2020 dans des EPLE de l'Essonne"**
Lycée des métiers Jean Perrin 91160 LONGJUMEAU **TABEAU RECAPITULATIF DU COUT ANNUEL DES CONTRÔLES PAR ETABLISSEMENT** **TABEAU RECAPITULATIF DU COUT ANNUEL DES CONTRÔLES PAR ETABLISSEMENT**

N°	Etablissement	VILLE	Contrôle Electricité	Contrôle installations de gaz	Appareils à pression de gaz	Appareils au poivre	Contrôle Ascenseurs et monte charge	Systèmes de Sécurité incendie	Systèmes de descente d'eau	Contrôle Portails Automatiques	Contrôles des rejets atmosphériques	Contrôle des systèmes de climatisation	Contrôle continuité radioélectrique	Contrôles des équipements de travail	Lignes de vie	Installations sportives
90	Lycée Albert EINSTEIN	91706 SAINTE GENEVEVE DES BOIS	850,00 €	70,00 €	0,00 €	0,00 €	95,00 €	280,00 €	105,00 €	30,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	35,00 €	0,00 €	90,00 €
91	Lycée Paul LANGEVIN	91706 SAINTE GENEVEVE DES BOIS	990,00 €	70,00 €	100,00 €	0,00 €	95,00 €	280,00 €	105,00 €	60,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	35,00 €	0,00 €	0,00 €
			50 165,00 €	6 020,00 €	1 200,00 €	820,00 €	13 015,00 €	25 640,00 €	9 345,00 €	5 880,00 €	1 200,00 €	1 320,00 €	880,00 €	1 155,00 €	2 135,00 €	2 845,00 €

MONTANT TOTAL HT POUR L'ENSEMBLE DES ETABLISSEMENTS :
MONTANT TOTAL TTC POUR L'ENSEMBLE DES ETABLISSEMENTS :

121 620,00 € EUROS HT
 145 944,00 € EUROS TTC

A, le

Signature du candidat

Nbre de contrôles par an pour les portails : 2
 Nbre de contrôles par an pour les massicots et les presses : 4
 Le coût annuel des contrôles par établissement devra inclure toutes les visites réalisées dans l'année.